

182 Route d'Orléans
Société civile immobilière au capital de 50 000 euros
Siège social : 182 Route d'Orléans
27000 EVREUX
« Société en cours d'immatriculation »

STATUTS CONSTITUTIFS

Les soussignés :

Madame Lenaïc BOUDIER, née le 23 janvier 1990 à BOULOGNE BILLANCOURT, de nationalité française, demeurant 9 Rue du Haut des Côtes, 27930 BROSVILLE, liée avec Monsieur Romain LAFORGE, né le 30 mars 1988 à EVREUX, de nationalité française, par un pacte civil de solidarité, sous le régime de la séparation de biens, déclaré conjointement en date du 16 novembre 2012 devant Maître Aimée BRUTUS, notaire à LOUVIERS,

Monsieur Romain Eric, Henri, Claude LAFORGE, né le 30 mars 1988 à EVREUX, de nationalité française, demeurant 9 Rue du Haut des Côtes, 27930 BROSVILLE, lié avec Madame Lenaïc BOUDIER, née le 23 janvier 1990 à BOULOGNE BILLANCOURT, de nationalité française, par un pacte civil de solidarité, sous le régime de la séparation de biens, déclaré conjointement en date du 16 novembre 2012 devant Maître Aimée BRUTUS, notaire à LOUVIERS,

La société R2LM FINANCES, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 9 Rue du Haut des Côtes, 27930 BROSVILLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 937 903 862 RCS EVREUX-27000, représentée par Monsieur Romain LAFORGE, en sa qualité de Président,

Ont établi ainsi qu'il suit les statuts d'une société civile immobilière qu'ils sont convenus de constituer entre eux et avec toute autre personne qui viendrait ultérieurement à acquérir la qualité d'associé.

- Signature d'un compromis d'acquisition d'un ensemble immobilier sis 182 Route d'Orléans, 27000 EVREUX,
- Sollicitation d'un emprunt bancaire d'un nominal de 600 000 € amortissable sur 15 ans au taux maximal hors assurance de 4%,
- Sollicitation d'un emprunt bancaire d'un nominal de 100 000 € amortissable sur 7 ans au taux maximal hors assurance de 4%.

L'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés emportera, de plein droit, reprise par elle desdits engagements.

Les actes accomplis pour le compte de la Société pendant la période de formation et régulièrement repris par celle-ci seront rattachés au premier exercice social.

Tous pouvoirs sont donnés à Monsieur Romain LAFORGE et Madame Lenaïc BOUDIER et au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités de publicité relatives à la constitution de la Société.

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Fait à EVREUX

Madame Lenaïc BOUDIER

Monsieur Romain LAFORGE

**Pour la société R2LM FINANCES
Monsieur Romain LAFORGE**

ANNEXE

ÉTAT DES ACTES ACCOMPLIS POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ EN FORMATION AVANT LA SIGNATURE DES STATUTS

- Signature d'un compromis d'acquisition d'un ensemble immobilier sis 182 Route d'Orléans, 27000 EVREUX,
- Sollicitation d'un emprunt bancaire d'un nominal de 600 000 € amortissable sur 15 ans au taux maximal hors assurance de 4%,
- Sollicitation d'un emprunt bancaire d'un nominal de 100 000 € amortissable sur 7 ans au taux maximal hors assurance de 4%.

Conformément aux dispositions de l'article 6 du décret 78-704 du 3 juillet 1978, le présent état a été établi préalablement à la signature des statuts et sera annexé auxdits statuts. La signature des statuts emportera reprise des engagements par la Société dès que celle-ci aura été immatriculée au Registre du commerce et des sociétés.